

Les paradoxes des espaces PÉRIURBAINS

Mardi 9 octobre 2012, de 9 h à 16 h 45.

Salle de l'Héronnière, rue du Pressoir à Saint-Aignan de Grand Lieu



Table ronde 1

L'illusion néo-rurale ?

- Xavier Fouquet, Jean-Pascal Hébrard, Valérie Jousseau, Valérie Lieppe, François Madoré -



La connaissance des territoires périurbains est souvent surdéterminée par des jugements de valeur. Pourtant, des travaux récents, notamment en géographie sociale, en sociologie urbaine et en sociologie politique permettent d'aborder plus sereinement les pratiques et représentations des « périurbains », des habitants qui sont loin d'être homogènes dans leurs préférences et perceptions.

Comment qualifier toutefois ce qui relève d'un paradoxe, à savoir la valorisation d'un certain rapport à la nature, à la campagne avec l'imaginaire qui l'accompagne et simultanément la recherche d'espaces commodes, pratiques, avec un maximum d'aménités urbaines. Comment approcher la vie périurbaine ?



Thierry Guidet introduit :

Un bref exposé des faits, des chiffres, des cartes de Jean-Pascal Hebrard, de l'agence d'urbanisme de la région nantaise et nous allons entamer le débat entre nous, puis nous donnerons la parole à la salle. Deux tables rondes, une ce matin, une cet après-midi. Elles vont obéir à une certaine progression. Ce matin, nous allons nous interroger sur les différences imaginaires du périurbain. On voit bien qu'il y a des manières différentes de vivre dans une commune comme celle-ci, mais on peut le dire de toutes les communes périurbaines, avec une contradiction principale, d'un côté de l'attachement à la nature et de l'autre l'exigence de satisfaire des besoins de citoyens. Souvent les conflits d'usage sont le reflet d'un choc des imaginaires, y compris parfois des conflits politiques. Il arrive souvent que dans des communes périurbaines, on ait une liste municipale, une liste qui à l'évidence représente les nouveaux habitants et puis une liste qui représente les habitants traditionnels. Donc, on va commencer avec Jean-Pascal qui nous présente les grandes lignes de ce qu'il faut savoir pour comprendre.

*« Souvent les
conflits d'usage
sont le reflet
d'un choc des
imaginaires,
y compris parfois
des conflits poli-
tiques... »*



Jean-Pascal Hébrard
Directeur d'études et
de projets à l'AURAN
(Agence URbaine Ag-
glomération Nantaise)

*« Voyez les grandes
aires urbaines
d'Angers, Nantes,
le Mans ou Rennes
ou La Roche-sur-
Yon formant,
selon l'INSEE, un
territoire urbain.
Depuis 50 ans, la
population y a aug-
menté de moitié en
moyenne,
l'urbanisation
deux fois plus vite,
et la superficie de
ce territoire a été
multipliée par 5... »*

Jean-Pascal Hébrard : Je vais surtout essayer de vous donner deux trois notions, plutôt quelques éléments de contexte. Alors, 3 enjeux principaux : le premier enjeu un peu transversal, on est dans un territoire, il faut le rappeler, le territoire de l'agglomération nantaise, du département de la Loire-Atlantique, voire de Lorient aux Sables d'Olonne, où se situe le développement le plus dynamique de tout le grand-ouest. Ce sont des territoires qui ont des histoires différentes, urbaines, rurales, industrielles, touristiques, qui se retrouvent confrontés à des enjeux communs alors que les histoires sont différentes. Peut-être aussi une des raisons de ce choc des imaginaires. Deuxième image, sur ces territoires, l'INSEE définit des notions statistiques pour parler de notions d'aires urbaines, de couronnes périurbaines, d'espaces intermédiaires entre les différentes aires urbaines du grand-ouest. Vous voyez les grandes aires urbaines d'Angers, Nantes, le Mans ou Rennes ou La Roche-sur-Yon qui forment, selon l'INSEE, un territoire urbain ou périurbain, selon la conception d'un bassin de vie pratiqué au quotidien, notamment entre le domicile et le lieu de travail. Ce territoire divers, confronté à des enjeux communs a énormément évolué depuis 50 ans. La population a augmenté de moitié en moyenne, l'urbanisation deux fois plus vite, et la superficie de ce territoire a été multipliée par 5. Donc trois à quatre fois plus vite que l'augmentation de la population. Cette évolution a des impacts en termes de politique publique, des impacts aussi en termes de solidarité territoriale. Dans les années 90, la majorité de la population était accueillie dans l'agglomération. Depuis les années 2000, la majorité a été plutôt accueillie dans la couronne périurbaine. Demain comment va-t-on répartir cette population sachant que la majorité de cette augmentation est liée au solde naturel et non pas au solde migratoire ? Troisième point, l'étalement urbain a produit un mitage du territoire : le cœur d'agglomération s'étale mais aussi le littoral ; des polarités urbaines, Clisson, Ste-Pazanne, Treillières se développent et même les bourgs. Cette périurbanisation à différentes échelles en quelque sorte, on peut la retrouver dans l'évolution urbaine d'un bourg rural il y a 50 ans. A travers ces enjeux démographiques, enjeux de solidarité de territoires, enjeux d'échelle, au niveau du grand territoire mais aussi de chaque commune, quel rapport entre la ville centre et ses pôles périphériques, quel rapport entre ses pôles et les communes proches, quel rapport entre le bourg des communes et ses villages ?

Thierry Guidet présente les participants à cette table ronde : **Xavier Fouquet**, architecte chargé de l'étude urbaine du bourg de Saint-Aignan; **Valérie Jousseau**, géographe de l'université de Nantes, qui a fait à Rezé samedi matin une intervention tout à fait stimulante; **Valérie Lieppe**, adjointe au maire de Saint-Aignan en charge des solidarités; **François Madoré** que vous avez entendu tout à l'heure, géographe à l'université de Nantes et **Jean-Pascal Hebrard**, directeur d'études et de projet à l'agence d'urbanisme de la région nantaise. **Valérie Lieppe**, je vais vous donner la parole en premier, non pas parce que vous êtes chez vous mais parce que je propose qu'on parte du singulier pour aller vers le général. Comment percevez-vous les attentes variées et sans doute parfois contradictoires des habitants de votre commune ?

Valérie Lieppe : La particularité, à Saint-Aignan-de-Grand Lieu, c'est le grand décalage entre la périurbanisation de la commune qui s'est produite dans les années 70 et le fait d'en prendre conscience, socialement parlant. Il a fallu attendre 2009 et la première analyse des besoins sociaux. Par conséquent, les attentes de la commune se sont manifestées par des urgences. On les a par la suite constatées au niveau des statistiques dans cette analyse des besoins sociaux.

Donc cela rejoint ce qui était décrit tout à l'heure par nos deux amis géographes, comme les souffrants du périurbains ?

Valérie Lieppe : Tout à fait. Mais c'est un phénomène relativement nouveau dans la commune, apparu dans les années 2008-2009 avec le retour, par le fait de crise et / ou de divorce, de ces fameux jeunes actifs qui avaient quitté la commune pour aller s'installer dans des communes plus proches de Nantes, voire à Nantes. Bien souvent la mère de famille est revenue chez ses parents avec les enfants, et trois générations ont cohabité sous le même toit, créant rapidement un phénomène de surpopulation. Parallèlement se sont développées des demandes d'ur-



Valérie Lieppe
Adjointe aux Solidarités
du maire de Saint-
Aignan de Grand Lieu

*« ... se sont
développées
des demandes
d'urgence,
et des besoins
non formulés
en raison d'une
attitude plutôt
rurale qui veut
qu'une demande
sociale, on ne
l'exprime pas... »*

gence, et des besoins non formulés en raison d'une attitude plutôt rurale qui veut qu'une demande sociale, on ne l'exprime pas. Grâce à cette analyse des besoins sociaux, nous avons eu connaissance des besoins, des besoins exprimés et des besoins non exprimés que nous faisons en sorte de transformer en demandes. Nous avons investi pendant 3 ans dans de la communication sur cette action sociale. Et nous avons normalisé le fonctionnement du CCAS (centre communal d'action sociale), instaurant l'anonymat des dossiers qui a permis que les demandes s'expriment avec moins de réticence. Un CCAS normalisé après cette fameuse analyse des besoins sociaux effectuée pour la première fois en 2009 et des dossiers anonymes ont facilité l'expression de la demande sociale.

Ce type de population n'est pas l'ensemble de la population de Saint-Aignan j'imagine. D'autres conceptions de la vie dans la commune se manifestent-elles ? Différentes manières d'habiter dans une commune périurbaine, des gens qui se croient encore à la campagne et d'autres qui s'imaginent être en ville. Sans doute un peu les deux ?

Valérie Lieppe : On a ce bourg et ces villages éparpillés autour qui posent un problème de mobilité. On pense aux personnes âgées notamment. Avec un questionnaire moderne, périurbain, pour rompre l'isolement des personnes âgées et des personnes âgées qui pourtant étaient habituées à vivre cet isolement. Il nous faut intervenir de façon à faciliter la mobilité entre les villages et le bourg par exemple, la plupart des personnes âgées étant dans le renoncement à la vie sociale. Nous avons créé, par exemple, un outil appelé le Pass seniors, en relation avec les activités culturelles de la commune, de façon à offrir aux personnes âgées non imposables la gratuité d'accès aux événements festifs de la commune. Nous proposons aussi une façon de les transporter. En ce qui concerne les familles, notamment les familles des nouveaux arrivants entre guillemets, ce sont souvent des gens très demandeurs de

services. Dans le cadre du projet éducatif municipal cette fois, nous travaillons au soutien à la parentalité, mais également en faveur d'une intervention des parents dans les différents services qui leur sont proposés : multi-accueil, centre de loisirs, associations sportives et culturelles. C'est une constatation générale, les parents attendent des services et nous pensons que la commune de Saint-Aignan a une taille leur permettant d'être acteurs dans ces services.

Vous nous présentez un tableau, attirant l'attention sur les difficultés, mais relativement harmonieux de la coexistence des différentes populations au sein de la commune. Est-ce que le terme qui a été employé tout à l'heure de choc des imaginaires est trop fort pour Saint-Aignan ? A la fin du film tout à l'heure on voit cet homme d'un certain âge, probablement retraité, qui dit vouloir que la commune change un peu mais surtout pas trop. Est-ce qu'il y a un choc entre cette volonté que pas grand-chose ne change et par exemple les aspirations des jeunes ? Est-ce qu'il y a des conflits entre les agriculteurs peut-être et puis des gens qui sont venus s'installer récemment ? Comment sentez-vous cela ?

Valérie Lieppe : Les mots « choc » ou « conflit » sont trop forts par rapport à ce que nous vivons à Saint-Aignan. Dès le début de notre mandat en 2008, nous avons pu mettre en place une démocratie participative réelle et effective du fait de la taille de la commune, permettant d'associer les citoyens à tous ces changements. De plus, nous sommes encore à rattraper un retard, ce retard entre cette périurbanisation qui date des années 70 et cette prise de conscience finalement récente.

Xavier Fouquet, vous êtes architecte chargé de l'étude urbaine du bourg de Saint-Aignan. Le bourg présenté tout à l'heure dans le film comme un espace qui n'a pas beaucoup changé au fil du temps, en raison de la proximité de l'aéroport. Qu'êtes-vous en train de dessiner ? Une ville à la campagne ?

« ...Dans les communes rurales ou périurbaines, la modernité s'est mise à distance de tout ce qui relèverait de la nature. »

Xavier Fouquet : On pourrait dire ça. C'est un projet effectivement porté par la ville avec une opportunité assez intéressante. Ville à la campagne, c'est une hypothèse parmi d'autres. On pourrait dire aussi une ville dans le périurbain. On pourrait dire une ville au bord du lac. En fait, plein de termes possibles pour désigner le projet. Je dis cela, pas simplement pour fuir la question, mais parce que, dans les hypothèses développées avec la commune, on essaie des adresses diversifiées, d'échapper à l'idée d'une offre unique, même si les terrains sont plus ou moins en continuité. Dans ces 9 ha, il y a des propositions diversifiées pouvant s'adresser à des populations diversifiées, en fonction de critères économiques diversifiés. Par contre, l'élément structurant ou transversal du projet n'est pas tout à fait finalisé. L'échéance de l'étude est la fin de l'année. Dans la phase pré-opérationnelle, nous en sommes à définir les grandes orientations, la programmation, le nombre de logements, la typologie de ces espaces, les cadres financiers. Après il y aura les phases opérationnelles, mais plus tard. L'élément transversal est la question des paysages, la valorisation du rapport à la nature, sur un territoire qui ici, comme ailleurs, a vu sa structure paysagère écartée des espaces habités. C'est un peu vrai des communes rurales ou périurbaines, la modernité s'est mise à distance de tout ce qui relèverait de la nature. Mais notre imaginaire est en train de modifier le rapport à la nature; on passe d'une culture très techniciste, où on mettait beaucoup de routes, beaucoup d'équipements, à une culture que je qualifierais volontiers d'animiste, où on tisse des attachement très forts avec d'autres sujets que mécaniques.

Quand on redessine un centre-bourg, on se heurte à des enjeux symboliques extrêmement forts. J'imagine que tous les habitants de Saint-Aignan, d'une certaine manière, ont une image du bourg tel qu'il est et tel qu'ils le souhaitent. Est-ce que ce n'est pas une opération où s'affrontent des visions parfois contradictoires ?



Xavier Fouquet
Architecte

Xavier Fouquet : Oui, cela fait partie du fond du travail et de la mission. C'était quand même très riche en raison de cette diversité. Mon bureau d'étude est actuellement sur trois sujets : une étude finie il y a presque un an à Bruz à côté de Rennes, avec une situation qui peut être rapprochée un petit peu de celle-ci, toutes proportions gardées : c'est une commune résidentielle à 20 mn de Rennes où le programme a été de passer d'un espace plutôt horizontal à des R+6. En termes de distance en tout cas, les questionnements sont ici les mêmes par rapport à la ville centre. A quelque chose près. Nous travaillons aussi actuellement à Villevêque, une petite commune à 20 mn d'Angers où on développe l'idée que les espaces publics deviennent des espaces que j'appelle bio-ludiques ; ce sont en fait des espaces jardinets qui doivent donner l'envie de ré-habiter en centre ville. A Saint-Aignan, on travaille sur des fonciers disponibles dans le centre-bourg, avec une volonté de diversifier l'offre. Ces trois exemples pour montrer qu'en trois localisations périurbaines, il y a un projet local particulier, pas forcément cohérent avec les autres même s'ils sont traversés par de mêmes lignes de force. Le thème de la nature est une ligne de force qui traverse ses espaces-là. Et puis après, si on prend localement, en fait, ces diversités on les retrouve à 200 m. La difficulté dans ce type d'espaces, ce sont les attachements très forts, les héritages patrimoniaux, avec lesquels les élus sont bien obligés de composer.

Pour la partie de l'auditoire qui ne serait pas totalement familière avec le bourg de Saint-Aignan, pouvez-vous donner deux trois exemples de changements importants à venir ?

Xavier Fouquet : Vous avez dû tous prendre la rue des Frères-Rousseau qui va du centre commercial à l'église. Elle est l'artère centrale, où vivent 150 habitants, un niveau d'occupation très faible en plein dans le centre-ville. A l'arrière de ces terrains, à l'est, il y a un ensemble de logements à venir s'articulant à une colonne dorsale sous la forme d'une grande trame végétale en parallèle de la rue des Frères-Rousseau, afin

« Le thème de la nature est une ligne de force qui traverse ce type d'espaces. La difficulté ce sont les attachements très forts, les héritages patrimoniaux, avec lesquels les élus sont bien obligés de composer... »

de faire redescendre le paysage dans le lac, ou de faire remonter l'eau, le lac un peu plus loin dans la commune qu'actuellement. C'est un élément qu'on peut dévoiler aujourd'hui, une programmation logements dont le nombre n'a pas été défini. Voilà vraiment l'élément structurant. Après, dans l'offre de logements se pose la question de l'intimité. Il est toujours question, dans les problématiques d'urbanisation, de la densité. Donner un chiffre de densité n'aurait pas beaucoup d'intérêt, l'intérêt c'est d'être sur des installations très fines suivant chaque localisation et d'obtenir, à ce degré de subtilités, des formes urbaines correspondant au cahier des charges formulé par la commune et par les enjeux d'agglomération ; et garantissant diversités et intimité.

Je comprends bien qu'on ne puisse pas dévoiler un projet dont tout n'est pas décidé dans les moindres détails. Avant de passer la parole aux géographes, je me retourne vers Valérie Lieppe. Autour d'un projet comme ça, que disent les habitants ?

Valérie Lieppe : Il y a des craintes bien sûr. Mais il a été fait appel à la population pour participer à cette réflexion et les Aignanais qui le souhaitaient ont pu rejoindre le groupe et faire entendre leur voix. La communication est extrêmement importante sur ces travaux et nous avons à cœur qu'elle soit efficace.





Valérie Jousseau

Géographe,
Université de Nantes

J'avais dit qu'on partirait du singulier pour aller vers le plus général, et donc je vais me tourner vers Valérie Jousseau et vers François Madoré, pas avec une question très précise mais plutôt dans l'attente d'une réaction à l'égard de ce qu'ils ont entendu d'une part de l'élue, d'autre part de l'architecte.

Valérie Jousseau : Pour ma part, la remarque qui me vient ce matin, étant moi-même une habitante du périurbain nantais, je la répète toujours : la représentation qu'on a des choses précède toujours notre action. Nos comportements ne sont que la projection de ce qu'on s'imagine. Je dis toujours ceci à propos de la façon dont vous percevez la jeunesse : si vous avez l'impression que la jeunesse est dangereuse, vous allez arriver à l'université où nous sommes entourés de jeunes de 18 à 22-23 ans, en rasant les murs. A l'inverse, si vous pensez que c'est l'avenir de la nation ...

Puis-je vous demander quelle est votre conception de la jeunesse ?

Valérie Jousseau : Ils sont comme nous quand nous avons leur âge, ni plus ni moins. Et je pense qu'ils sont à la fois plein de vitalité et plein de promesse d'avenir. Et je me lamente de la mauvaise image qu'ils peuvent avoir par ailleurs dans les médias. Le périurbain c'est la même chose. Ce que j'entends, ce que je vois, ce n'est que lié à un préalable, à une représentation qu'on se fait des choses. Et les gens qui parlent du périurbain, pour l'essentiel ce sont des gens urbano-centrés, centrés sur la ville. Tout le discours sur le périurbain part d'une pensée centrée sur la ville. Et je ne suis pas d'accord ! Le périurbain est un ancien espace rural, un espace rural très dynamique. Or, tout ce qu'on entend, par exemple la définition des aires urbaines de l'INSEE, me fait hérisser le poil. Comment peut-on définir un territoire périurbain, à partir de quoi ? Les aires urbaines INSEE c'est quoi ? C'est la mobilité pendulaire de travail. On a des populations de plus en plus mobiles. Nous sommes dans une société de la mobilité. C'est un fait. Structurel.

*« Tout le discours
sur le périurbain
part d'une pensée
centrée sur la ville.*

*Et je ne suis
pas d'accord !
Le périurbain
est un ancien
espace rural,
un espace rural
très dynamique... »*



« *L'image
urbano-centré
du périrurbain
est celle
d'un espace
de relégation...* »

Ce n'est pas un fait conjoncturel. Notre société est une société structurellement mobile. Alors on va prendre un exemple concret. L'aire urbaine de Nantes. Ça veut dire que 40 % des actifs d'une commune vont travailler dans le pôle urbain nantais. Ils ne vont pas travailler à Nantes, ils vont travailler peut-être à Vertou, peut-être à Carquefou. Ça veut dire la commune d'à côté. 40 % des actifs. Je vous rappelle qu'en France, il y a à peu près 40 % de la population qui a un emploi. Ça veut dire qu'il y a quand même 60 % des gens qui ne rentrent pas dans cette mesure : les retraités, les gens âgés, les enfants, tous les scolaires. Donc, 40 % vont travailler dans le pôle, sur 40 % que représentent les actifs. Mais les actifs, eux-mêmes, leur mobilité de travail ne représente qu'un quart à peu près de la mobilité. Donc, en fait, c'est 25 % de 40 % de 40 %. Les mouvements pendulaires, évidemment c'est très marquant le matin et le soir. Je ne vais pas dire le contraire. Ça se voit, ça pose des problèmes sur les routes, on est d'accord. Est-ce que ça, ça permet de dire telle commune c'est du périurbain ? La notion de périurbain c'est une notion territoriale. Un territoire c'est une réalité en 3D, avec des bâtiments, avec des formes, avec des matériaux, avec de la nature, pas de la nature, mais aussi c'est une société. Donc, première idée, la définition de l'aire urbaine de Nantes par l'INSEE relève du discours dominant. Je suis contre. Autre aspect d'une vision urbano-centrée du périurbain, c'est que les périurbains seraient des citadins, avec des besoins de citadins. Mais, quand on les écoute, ils disent qu'ils habitent à la campagne. Alors, est-ce que c'est vrai que ce sont des citadins qui viennent habiter dans le périurbain ? Qu'est-ce que c'est un citadin ? Ce serait quelqu'un qui aurait habité dans de la vraie ville dense. Un centre-ville. Est-ce que c'est vrai ? La plupart des gens qui vivent aujourd'hui dans le périurbain sont nés dans le périurbain. On avait fait des études à la Chapelle Basse-Mer, Aigrefeuille, Héric. En fait de nouveaux habitants, il y en avait la moitié qui habitait à 15 km auparavant. En fait de périurbains et de nouveaux habitants, ce sont les gens du coin. Alors évidemment, peut-être que les gens de St-Mars-de-Coutais viennent habiter à Saint-Aignan, des gens de Machecoul habitent à St-Philbert-

de-Grand Lieu. Est-ce que pour autant on a affaire à des étrangers qui auraient des besoins fondamentalement différents ? Est-ce qu'on ne confond pas des besoins générationnels ? Le besoin des nouvelles générations qu'on interprète comme des besoins de citadins. Mais je ne pense pas que le besoin soit créé par une altérité géographique, c'est simplement des changements de générations. L'image urbano-centrée du périurbain est celle d'un espace de relégation. Les pauvres qui n'auraient pas la chance de pouvoir se payer une belle maison en centre-ville se retrouvent là. Est-ce vrai ? On a parlé beaucoup des familles avec enfants, je ne dis pas qu'il n'y a pas beaucoup de familles avec enfants, mais il y a quand même aussi des personnes âgées, enfin c'est beaucoup plus divers que cela et il me semble que d'abord il faut s'interroger sur notre représentation préalable du périurbain. Parce que je pense qu'on étudie ce qu'on a envie de voir. Et je vous propose de lâcher cette idée-là et de voir le périurbain comme un espace rural en transformation et donc un espace rural très dynamique avec une vision extrêmement positive. Et je pense déjà que ça change beaucoup de choses.

Vous êtes en train de nous expliquer que le périurbain n'existe pas, que c'est un fantasme et qu'on s'est réunis aujourd'hui pour rien du tout. Ce n'est quand même pas tout à fait de la campagne campagne. Je suis venu ce matin à Saint-Aignan, j'habite moi aussi dans le périurbain avec tous les guillemets qui s'imposeront désormais. J'ai emprunté un périphérique un peu encombré, je suis passé en lisière de l'aéroport, j'ai traversé des quartiers un peu incertains, avec des maisons, je suis passé devant un champ de maïs et puis je suis arrivé à un moment dans un bourg qui est assez traditionnel. Il y a quand même bien quelque chose ... mais à part mon champ de maïs

Valérie Jousseume : Vous faites un amalgame entre l'agriculture et la campagne. A la fois, avez-vous vu de la ville ?

De l'urbain généralisé.

« Vous êtes en train de nous expliquer que le périurbain n'existe pas et qu'on s'est réunis aujourd'hui pour rien du tout... »

*« Ce n'est pas une
ancienne ville,
mais un ancien
espace rural en
transformation... »*

Valérie Jousseume : Vous appelez ça de l'urbain ? On est dans de la construction, des espaces qui sont une hybridation. Évidemment, c'est un tiers espace. Plutôt que de le voir comme une périphérie urbaine, une marge avec tout ce que cela peut induire de représentations négatives, avec une espèce de gradient hiérarchique qui serait aussi social, je vous propose de réfléchir à des politiques d'aménagement, à partir d'un autre angle de vue. Ce n'est pas une ancienne ville, mais un ancien espace rural en transformation. Cette façon de voir correspond mieux à la réalité et permettrait peut-être des échanges, des débats, des discours un peu différents. Mon voisin parlait tout à l'heure de retour à la nature. Aujourd'hui on voit comment la ville a envie d'être campagne et comment la campagne a envie d'être ville. Que la ville soit ville (Nantes travaille à son image de ville internationale, créative, etc.) Mais que les campagnes... J'ose le mot, il ne me gêne pas, je ne le trouve pas ringard. Ce n'est pas la campagne du 19^e siècle pas plus que Paris est le Paris de Victor Hugo. Dans un contexte du 21^e siècle, que la ville soit ville, c'est très bien, mais que les campagnes soient campagnes. La région nantaise a besoin de la ville de Nantes comme moteur économique, comme image de ville attractive, mais la ville de Nantes a besoin, pour son image verte et bleue, de périphéries qui ne soient pas des banlieues pavillonnaires quelconques. Pour cela, les espaces périurbains ont une carte à jouer. Le sociologue Jean Viard a montré comment nous sommes dans le champ de l'imaginaire du tourisme. Notre idéal de vie aujourd'hui c'est d'être en vacances, nous travaillons par contingence mais dès que nous sortons du travail, on a envie d'être en vacances. Il me semble que, par exemple le lac de Grand Lieu, a une carte de cette nature à jouer. J'encourage les espaces périurbains à avoir conscience de cet héritage rural, de cette image positive de la campagne, de façon à se trouver une complémentarité fonctionnelle avec la ville.

Je ne vous racontais pas d'histoires quand je disais que Valérie Jousseau avait des interventions stimulantes. Je vais demander à François Madoré d'y réagir. C'est une mutation du regard, une révolution copernicienne à laquelle nous sommes invités... Alors, êtes-vous en accord avec ce que vient de dire votre collègue ? Il faut réfléchir non pas de manière urbano-centrée mais bien comprendre que le périurbain n'est après tout qu'un nouvel état de la campagne, au 21^e siècle.

François Madoré : Pour prolonger le débat amorcé par Valérie, j'ai des points d'accord avec elle et puis une vision peut-être un peu différente.

C'est le charme du débat.

François Madoré : On s'était dit avant que c'était bien d'intervenir tous les deux parce que nous n'avons pas exactement le même regard sur les réalités géographiques. Un point d'accord : le périurbain a souvent mauvaise presse. Deux collègues géographes, Arnaud Brennetot (Université de Rouen) et Gérard Billard (université du Mans) ont publié il y a trois ans dans une revue scientifique un article à partir de toute une exploration de la presse, justement intitulé « Le périurbain a mauvaise presse ». Mais cette mauvaise presse est aussi construite, intellectuellement, médiatiquement, par un certain nombre de nos collègues habitant la ville, la grande ville, qui ont fabriqué une sorte de méta-pensée globale sur les territoires, accusant le périurbain de tous les maux, de contribuer à l'étalement urbain, à l'anonymie sociale, etc. Notre regard est beaucoup plus nuancé sur cette représentation globalisante, mais très schématique, du périurbain. Valérie a un peu dit mais sans la citer, la teneur d'une étude conduite ensemble dans la région de Nozay, à 40 kms au nord de Nantes, avec parution d'un article dans Place Publique n° 5, qui montrait en termes des provenances géo-

*« Le périurbain a
mauvaise presse ...
accusé de tous
les maux,
de contribuer à
l'étalement urbain,
à l'anonymie
sociale... »*

« C'est faire fi des sociabilités très riches qui s'y développent et de tout ce rapport différencié aux espaces qui constituent la ville dense et aussi ses auréoles périurbaines. »

graphiques que 70 % des nouveaux habitants de ce périurbain lointain étaient des natifs de Nozay ou de ses communes environnantes. Beaucoup avaient connu un parcours résidentiel à un moment donné en milieu urbain en raison de la segmentation des marchés immobiliers et d'une offre locative concentrée essentiellement en milieu urbain. Comme on commence généralement son parcours résidentiel par un passage dans le locatif, de fait la localisation résidentielle est un peu contrainte par cette segmentation de l'immobilier. Cette installation dans le périurbain était plus un retour que la découverte finalement d'un nouveau milieu. On dit souvent du périurbain qu'il est l'espace de repli des classes moyennes fuyant la ville, de l'anonymie sociale. C'est faire fi de toutes les sociabilités très riches qui s'y développent mais qui ne sont pas forcément territorialisées à l'échelle de la commune. C'est également faire fi de tout ce rapport très différencié aux espaces qui constituent à la fois la ville dense mais aussi ces auréoles périurbaines, selon différentes variables que sont l'appartenance sociale, le capital culturel, le genre, etc. Et, toujours à propos de mauvaise presse, cette représentation du périurbain comme fauteur d'étalement urbain. Il y a 15 jours, j'étais membre du jury d'une thèse sur le développement de la maison individuelle non mitoyenne dans la région Haute-Normandie. Le doctorant, désormais docteur, montrait que deux tiers de ces maisons construites en dehors de la ville dense l'étaient à moins de 800 m des principaux équipements, des polarités périphériques périurbaines. Autrement dit, on a une vision très large, une méta-pensée sur l'étalement alors que, finalement, on recrée de la densité, dans la proximité avec les équipements. La régulation du périurbain sera peut-être abordée au cours de la table ronde de cet après-midi.

Jean-Pascal Hebrard : Valérie Jousseau a très bien compris pourquoi j'avais évoqué l'aire urbaine puisque justement c'est un espace très vaste et pour ensuite rebondir sur la question de ses bourgs, et celle du rural. C'est ce que j'ai entendu sur le patrimoine ce matin, de l'exposé de Laurent Devisme ou dans le propos du film (la référence à la fête),

dans ce que dit M. Fouquet sur cette centralité aussi, par rapport au fait de redonner des repères. Dans cet espace rural, qu'est-ce qui faisait repère auparavant ? C'était le bourg, avec ses fonctions commerciales, administratives, politiques; et puis c'est soit la ferme, soit le pôle industriel, puisqu'on est dans une région où existaient aussi beaucoup d'industries dans l'espace rural. Donc des fonctions productives. Aujourd'hui, demandez à un économiste de caractériser ou de reconnaître sur un graphique l'espace périurbain. Il va cibler deux critères : le commerce et le BTP (le bâtiment). Un des enjeux majeurs pour ces territoires, c'est cette question de repères. C'est valable pour ces territoires dont les frontières sont assez floues. A partir de quand ça commence et quand est-ce que ça finit ? Puisque dès que ça commence à finir, on est déjà dans le début d'une autre périurbanisation. Cela concerne aussi la ville et un peu tous les espaces. Dans la ville, les habitants demandent à vivre dans des villages. Il y a une urbanité dans les campagnes, il y a un espace dans lequel on retrouve les autres et dans lequel on échange avec eux. Cette notion d'échange, ce n'est pas un hasard si parmi les plus fortes demandes des habitants émerge l'espace public. Un lieu qui va être enrichi d'éléments de jeux, ludiques, ou d'éléments naturels, avec des jardins... le jardin, c'est un espace de rencontres gratuit, qui facilite la cohésion sociale et qui a tendance aujourd'hui à être pris comme un élément pour structurer la ville demain. Cette inversion, finalement, est intéressante. On parle beaucoup de retour de nature en ville, alors qu'on a mis beaucoup de villes à l'extérieur, dans la nature justement, où on ne retrouve parfois même plus cette nature.

*« Dans la ville,
les habitants
demandent à
vivre dans
des villages.
Il y a une urba-
nité dans les
campagnes,
il y a un espace
dans lequel
on retrouve
les autres
et dans lequel
on échange
avec eux... »*





Vous aurez, autour de cette table ronde, l'occasion de vous exprimer à nouveau mais j'avais promis que nous passerions la parole à la salle. Ce serait bien de dire qui vous êtes, ce qui permet de savoir d'où vous parlez, comme on disait jadis, et puis de poser une question ou de faire un témoignage ou de nous abreuver de critiques, c'est comme vous l'entendez.

Les questions du public

Emmanuel Torlasco : Je suis membre du conseil de développement de Nantes Métropole. Concernant ces espaces qui sont ou périurbains - ou périruraux - on a beaucoup parlé de lieux de vie, de lieux de mobilité. Quelle place pour les industries dans ces espaces, puisqu'on n'en parle pas du tout alors qu'il faut aussi du travail à proximité de ces espaces périurbains ou périruraux ?

Quelle place pour des carrières par exemple ?

Emmanuel Torlasco : Pour des carrières qui existent déjà (C'est mon métier). Les carrières existent déjà ; c'est l'urbanisation qui avance vers les carrières.

Alors, qui souhaite répondre à cette question ? Quelle place pour l'industrie, parfois l'industrie polluante, dérangeante, dans l'espace périurbain ?

Valérie Lieppe : Je peux parler de Saint-Aignan. Notre problème est l'adéquation entre les emplois offerts dans l'industrie et la population de la commune. On a évoqué les mouvements pendulaires. Sur le territoire de la commune, il y a plus d'emplois que d'habitants. Mais ces emplois profitent à l'agglomération, et nombreux sont les Aignanais qui partent travailler ailleurs. C'est assez particulier.

Xavier Fouquet : Un petit complément à cette question intéressante qui ajoutera du piment à ce qui s'est dit tout à l'heure. Cette campagne ou ce fond rural, ce n'est jamais qu'une usine (on a compris tout à l'heure que 40 % des espaces communaux sont en friche). C'est-à-dire qu'on est dans un territoire industriel, qu'on appelle campagne, mais qui est un territoire de production industrielle lui-même en friche et en transformation. Donc, il y a les types carrières qu'on peut identifier mais aussi d'autres formes de production à questionner.

Bernard Morillon : Je suis le maire de Sainte-Pazanne et je me suis interrogé ce matin sur le fait de venir. Il va être question de périurbanisation, on va parler de ce qui se passe autour de Nantes. Est-ce que nous, on y est vraiment ? Et en même temps, ce sont des questions qui me traversent tous les jours dans ma fonction dans une commune très impactée par le développement de la métropole nantaise. La périurbanisation suscite souvent un réflexe négatif : on ne veut pas devenir des cités dortoirs. Dans une commune comme la mienne, c'est un combat de tous les jours parce que depuis 10 ans notre population progresse entre 3 et 4 % par an, ce qui a dégradé le taux d'emplois. Alors, quand Saint-Aignan dit avoir plus d'emplois que d'habitants, c'est un contre-exemple du périurbain. L'exemple de la périurbanisation, c'est qu'en fait l'emploi se dégrade, en général. Ma commune est passée du taux de 0,7 actif à 0,5. Il faut dans le périurbain, pour que les gens aient plaisir à y vivre, trouver un équilibre entre les habitants qui y arrivent et les emplois qu'on crée, et les services qu'on offre. Et c'est un combat de tous les jours. Et cet équilibre aujourd'hui, on a de la peine à le tenir. A cette condition-là, les habitants pourront trouver dans nos communes les services dont ils ont besoin. Les gens qui arrivent de la ville ont besoin de faire garder leurs enfants, de crèches, de développer un certain nombre de services, mais les habitants qui étaient déjà là demandent les mêmes services. Cette qualité de service, on la doit à tout citoyen, qu'il soit un citoyen à Nantes ou un citoyen à Sainte-Pazanne, c'est un citoyen. Depuis 30 ans, on n'avait pas les mêmes services. A la ville, il y avait des services qu'on ne pouvait pas développer chez nous. Aujourd'hui, on ne peut plus se permettre ces différences. Il n'y a pas les citoyens de seconde zone vivant en zone rurale, et les citoyens mieux servis en zone urbaine. C'est toute la problématique de l'arbitrage des décisions publiques. Mais je pense que nos territoires développeront leur attractivité s'ils offrent ces services.

« La périurbanisation suscite souvent un réflexe négatif : on ne veut pas devenir des cités-dortoirs... »



« S'il y a une dégradation du rapport entre le nombre d'actifs et les emplois, ce n'est pas parce que le nombre d'emplois diminue, c'est parce que le nombre d'actifs résidents dans le périurbain augmente »

Valérie Jousseau : Il y a deux choses dans ce que vous dites qui sont très intéressantes. La première chose c'est l'équilibre emplois/actifs. Quand on était dans une société agricole, les gens travaillaient sur place; ils étaient des paysans. Aujourd'hui, on est dans une mobilité. Ce n'est pas toujours pertinent de mesurer, à l'échelle d'une commune, le rapport entre les actifs résidents et les emplois. Il faut voir d'abord le nombre d'emplois. Grosso modo, dans à peu près toutes les communes de Loire-Atlantique, le nombre d'emplois aujourd'hui augmente, y compris dans les communes les plus petites puisque l'effondrement de l'emploi agricole avec la modernisation, c'est plutôt derrière nous. Du coup, on voit bien que les emplois dans les campagnes de Loire-Atlantique augmentent. S'il y a une dégradation du rapport entre le nombre d'actifs et les emplois, ce n'est pas parce que le nombre d'emplois diminue, c'est parce que le nombre d'actifs résidents dans le périurbain augmente. On ne va pas le nier, l'agglomération nantaise est un énorme pôle d'emplois. Dans tous les espaces périurbains qui sont dans une proximité de migration pendulaire de travail, il y a plutôt plus de résidents que d'emplois. Il ne faut donc pas se désespérer dans le sens où il y a une croissance de l'emploi, y compris dans le pays de Retz. Autre aspect, la notion de commune dortoir. Là aussi, les mots ont un sens. Et commune dortoir, je n'aime pas, je vais vous dire pourquoi. Les mots ont un sens dans la représentation qu'on s'en fait. Exemple des élus qui me disent « c'est super, on va avoir le tram-train ». Alors je dis « formidable, vous allez avoir le RER ». Et là, mes interlocuteurs souvent font une pause, pas très contents de ce que je leur raconte. Voyez, le pouvoir du mot. En fait, c'est un train pendulaire. On appelle ça un tram-train. Un RER ça ne fait pas le même effet. C'est pareil sur la commune-dortoir (voir les travaux de l'économiste Magali Talandier, à Grenoble). Pour l'INSEE, l'espace de référence est le lieu de travail, comme si c'était structurant de l'identité de l'individu.

Aujourd'hui, on a un relatif détachement entre l'individu et son travail. Pour les gens, vous et moi, en général, le lieu d'identification premier ce n'est pas de dire le travail, c'est de dire où ils habitent. La plupart des gens aiment l'endroit où ils habitent. Ils aiment leur maison. On dit commune-dortoir, si on regarde de l'extérieur en pensant que le centre de la vie c'est le travail. Mais c'est faux. Il y a d'abord le lieu où on habite et puis ensuite le lieu où on travaille. Combien de gens souhaiteraient que leur lieu de travail soit plus proche de chez eux ? Beaucoup. Ils envisageraient mieux que ce soit leur entreprise qui se déplace vers chez eux plutôt qu'eux aillent habiter plus près de leur entreprise. Donc, la notion de commune dortoir je pense que ce n'est pas un mot qui est juste. Troisième chose, les services. L'offre de services. Je ne partage pas trop votre inquiétude. Il me semble que l'offre de services s'améliore. En tout cas, l'offre d'économie résidentielle en général progresse quand même avec le nombre des résidents. Alors après, on peut peut-être se poser la question de services publics mais c'est un autre débat.

« Pour les gens, vous et moi, en général, le lieu d'identification premier ce n'est pas de dire le travail, c'est de dire où ils habitent. »

François Madoré : Effectivement il faut bien relativiser cet indicateur qui est ce qu'on appelle le taux de migration alternante. C'est-à-dire la dissociation entre lieu de travail et lieu de résidence. Je rappelle simplement quelques grandes données et après on peut essayer de les éclairer. La déconcentration résidentielle est beaucoup plus prononcée, à l'échelle des aires urbaines, que celle de l'emploi. Si on prend l'espace périurbain défini par l'INSEE, c'est 25 % de la population française. Mais 15 % seulement de l'emploi. L'emploi est resté effectivement plus concentré dans ce qu'on appelle la ville dense ou l'unité urbaine. Autre donnée, deux tiers des actifs français sont aujourd'hui des migrants alternants. C'est devenu la norme de travailler dans une autre commune que sa commune de résidence. Et le taux ne cesse d'augmenter. 80 % dans les communes périurbaines, mais même dans les communes du pôle urbain, c'est devenu minoritaire le fait de travailler dans la même commune. L'explication est en lien avec les grandes évolutions sociétales (les moyens de la mobilité). Il faut voir aussi que les structures fa-

« les marchés du travail sont devenus plus interdépendants, y compris à l'échelle régionale, d'où une explosion là-aussi de la mobilité... »

« Pourquoi ne pas considérer simplement que le périurbain, à l'intérieur de l'agglomération, c'est de l'urbain tout court ? »

miliales, les niveaux de qualification ont beaucoup évolué. Désormais la figure dominante dans les couples, c'est ce qu'on appelle le couple biactif (80 % aujourd'hui des couples en âge d'activité sont des couples biactif. En 1968 c'était 40 % seulement). Parallèlement, l'augmentation des qualifications des individus, la spécialisation croissante des marchés du travail font qu'il est de plus en plus difficile pour les deux membres d'un couple de trouver un emploi, correspondant au niveau de qualification auquel on aspire, dans une relative proximité. C'est une équation impossible. En conséquence, dans les stratégies résidentielles, la proximité avec l'emploi a beaucoup diminué et n'est plus un facteur essentiel. Alors, bien sûr, il y a quand même des limites, des effets de seuil. Mais c'est relatif car les marchés du travail sont devenus plus interdépendants, y compris à l'échelle régionale. Autour de Nantes, on parle du périurbain nantais, mais il y a des interdépendances croissantes entre le marché du travail nantais et ceux de Saint Nazaire, d'Angers, de la Roche-sur-Yon, d'où une explosion là-aussi de la mobilité. Plutôt une mobilité par train entre ces 4 bassins d'habitat et 4 bassins d'emplois.

M. Ménard du Conseil de développement, juriste, plus ou moins urbaniste pour avoir beaucoup travaillé avec les géographes entre autres. Je suis étonné qu'on n'ait pas parlé d'agglomération ce matin. Ce qui m'amène à penser que, dans ce concept de périurbain, il y a deux choses : l'urbain et le non-urbain. Pourquoi ne pas considérer simplement que le périurbain à l'intérieur de l'agglomération, à l'intérieur des 24 communes, c'est de l'urbain tout court ? Pour le juriste et l'analyste institutionnel que je suis, dans la métropole, il y a des documents d'urbanisme communs, une politique de logements plus ou moins coordonnée, une politique foncière, une politique de transports et finalement, tout ça montre bien que ce n'est qu'une seule agglomération urbaine. Et au-delà, on est dans le rural. Et là je suis tout à fait d'accord avec Mme Jousseau. Le rural a une vocation spécifique à être rural, quitte à ce que les politiques déclassent entre guillemets, excusez-moi pour le terme, le rural en urbain, en accroissant les périmètres de l'agglomération. Mais là il s'agit d'une décision politique, juridique, institutionnelle. Et donc, dans ce débat, il faut réintroduire tout ce qui est institutionnel.

Jean-Yves Pailloux : félicite tous les intervenants. Dans le temps, il y avait des colloques de ce genre, et vous savez de quoi on parlait ? De la ville centre et la banlieue. Je propose à tous les chercheurs de chercher ce qui a été écrit il y a 30, 40 ans, sur la relation entre la ville centre et la banlieue. Je suis content que les jeunes chercheurs soient plein d'allant, les uns disant c'est un rural qui se transforme, les autres disant c'est la ville qui arrive, enfin bref, nous sommes tous contents : on parle du périurbain pour oublier la notion de banlieue. On parle d'agglomération, on parle de centres urbains, et on ne s'aperçoit pas des lieux de déshérence qui sont dans une ville, quelle que soit la ville. On parle de la ville comme le lieu de concentration de la richesse, on oublie simplement qu'elle est aussi le lieu de concentration de la pauvreté. Et donc plus nous allons regarder ce qui se passe dans le périurbain, moins on va voir ce qui se passe dans les territoires délaissés de la ville. J'entends bien de la ville. Aujourd'hui le problème des couples est de savoir si un des deux réussira à garder son boulot. Je crois que c'est plutôt cela la question qui est posée à beaucoup de couples habitant aussi bien en banlieue, dans le centre-ville peut-être bientôt, mais aussi en périurbain.

*« On parle du
périurbain pour
oublier la notion
de banlieue... »*

Jean Lahougue : Est-ce qu'on ne pourrait pas, si vraiment c'est utile de faire un clivage entre la ville et le périurbain, se fonder plutôt sur le mode de production du bâti, c'est-à-dire d'un côté la ville où ce sont surtout des investisseurs qui construisent et qui n'ont pas l'intention d'y vivre, avec pour conséquence d'avoir une architecture assez uniforme parce que comme chacun sait, le profit n'a pas vraiment de goût ni d'odeur, et puis de l'autre côté un périurbain qui, majoritairement, serait construit, serait conçu par des gens qui font construire et qui souhaitent habiter, d'où au contraire sur le plan esthétique, une sur-personnalisation avec des petites maisons de tous les styles. Je ne parle pas particulièrement bien sûr de Saint-Aignan qui respecte tout de même un habitat local, mais je pense à d'autres zones périurbaines qui sont à cet égard assez inquiétantes.



Il y a un vaste champ de questions et nous disposons de 3 minutes pour y répondre. C'est la gageure habituelle. Il me semble quand même qu'on peut les regrouper, au moins les deux premières. La première question est de savoir s'il n'y a pas deux sortes de périurbains, pour des raisons purement administratives et juridiques, un périurbain au sein de l'agglomération qui serait de l'urbain tout court, et un périurbain hors de l'agglomération qui serait du rural. Ça c'est la première question. La deuxième intervention, celle de Jean-Yves Pailloux qui nous dit qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil et qui nous invite à rapprocher les discussions sur le périurbain, les discussions classiques entre la ville centre et la banlieue et qui attire, à juste titre, notre attention sur les difficultés économiques et sociales du moment et enfin, la dernière intervention sur les différents modes de construction. A la ville, ce sont des gens qui n'habiteraient pas dans les logements qu'ils construisent tandis qu'à la campagne, dans le périurbain, chacun construirait sa propre maison.

« On se trompe sans doute à toujours raisonner en termes de périurbain.

La problématique métropolitaine est plus transversale, plus fluide...»

Xavier Fouquet : Sur la première, bien volontiers parce que ça faisait partie des choses que j'avais envie de dire aujourd'hui. Je pense qu'on se trompe sans doute à toujours raisonner en termes de périurbain. Mais pour une raison exactement inverse de celle qu'a développée ma collègue Valérie Jousseume, c'est-à-dire non pas qu'on serait dans un monde rural, mais qu'on est dans des modes de vie, dans un monde économique qui a des formes d'expression. Et le bâti est une forme d'expression des économies. Mais les nouvelles économies ne sont pas seulement dans le dur mais aussi beaucoup dans le soft, dans l'immatériel, les services, etc. Et ces formes-là sont moins faciles à saisir. Surtout pour nous qui faisons des cartes et essayons d'apporter de la visibilité. On est dans un imaginaire, des systèmes de valeurs qui sont fondamentalement ceux de la métropole. Et réfléchir en termes de périurbain, c'est ne pas entrer dans cette dimension de la métropolisation qui nous habite finalement et dans laquelle on habite. Cette problématique métropolitaine est beaucoup plus transversale, moins localisée, plus fluide, avec des temporalités très différenciées. Et pour l'instant, c'est une culture sans doute, qui reste localement à inventer.

Jean-Pascal Hebrard : Ces trois dernières questions font réagir aussi par rapport aux questions précédentes sur l'emploi. Dans les années 80, la métropole Nantes/Saint-Nazaire gagnait 2000 emplois par an, années 90 : 4000, années 2000 : 7000. Crescendo. Paradoxalement, les autres territoires du département ont eu une augmentation d'emplois retardée de 2 - 3 ans, mais parallèle depuis 10 ans. Une grande question se pose, que ce soit dans la ville, que ce soit ailleurs. Je pensais pendant qu'on parlait, est-ce qu'on se sent rural quand on est dans le bourg de Clisson ? Mais la question de l'emploi c'est la question aussi, elle a été évoquée par Madame Lieppe avec notamment le projet de CAP Sud Loire, ou on pourrait parler à Machecoul de GPEC, comment ces territoires redéveloppent une économie basée sur leurs ressources en s'appuyant notamment sur la formation initiale et professionnelle ? Dans ce que dit Jean-Yves Pailloux sur la banlieue, ces territoires avaient des fonctions parfois distinctes d'un endroit productif. Plus tard, pour essayer de les dynamiser, on a essayé d'y réintroduire de l'emploi, souvent beaucoup plus présentiel. Sur les territoires que l'on voit actuellement, il y a prise de conscience assez forte de valoriser les ressources ; que l'emploi ce n'était pas que capter une entreprise le long d'une route ; qu'il y a aussi de l'artisanat parce qu'il y a du bassin de vie. Il y a des carrières parce qu'il faut bien aussi avoir les matériaux pas trop loin pour pouvoir aménager le territoire. On a également un cadre de vie attractif pour certains types d'emplois. Il faut aussi de l'industrie, de l'infrastructure numérique parce que sans cela il n'y aura pas de bénéfices à la métropolisation et puis il y a aussi des aménités particulières : proximité du fleuve, proximité d'un grand groupe industriel, etc., où on peut développer aussi de l'emploi qualifié. La seule différence, c'est qu'il y a eu une période où l'emploi qualifié allait plutôt dans la ville et les emplois moins qualifiés restaient un peu plus loin. La ville avait tendance à plutôt se débarrasser d'emplois peu qualifiés, souvent d'ailleurs aussi féminins, historiquement, si on va vers le bassin de Redon par exemple. Et que l'économie faisant, les qualifications faisant, il y a un parcours parallèle à avoir, une attention parallèle à avoir entre le développement de l'emploi et le développement de la population aussi, de sa qualification. Sinon, on en laissera beaucoup sur le bord de la route et le périurbain deviendra vraiment une banlieue. Mais, rappelons que 15 % des ménages sont sous le seuil de pauvreté et que les deux tiers des ménages sont accessibles au logement locatif social, quel que soit le territoire.

« Il y a eu une période où l'emploi qualifié allait plutôt dans la ville et les emplois moins qualifiés restaient un peu plus loin. La ville avait tendance à se débarrasser d'emplois peu qualifiés, souvent d'ailleurs féminins... »

« Dans notre commune, on ne se sent pas agglomérés. En revanche, nous sommes en réseau... »

« Seuls, les jeunes véhiculent une culture de banlieue telle qu'elle est relayée par les médias... »

Valérie Lieppe : Je voudrais revenir sur deux mots : agglomération et banlieue. Quand on est une commune périurbaine de l'agglomération nantaise, on ne sent pas aggloméré. Être aggloméré c'est partir de diversités pour faire quelque chose d'unique. On n'est absolument pas dans ce vécu-là. En revanche, nous sommes en réseau, c'est aussi un mot qui me paraît très important. Le mot réseau, le mot partenariat. On est en partenariat institutionnel effectivement avec Nantes Métropole, avec le Conseil Général, la région, l'Etat. On est aussi en partenariat avec des associations. La chance du périurbain, et des communes périurbaines, c'est qu'elles sont en situation où elles doivent inventer pour répondre aux demandes de services, pour s'adapter aux différents flux, à la mobilité aussi des communes elles-mêmes et ça on ne peut pas le faire seuls. Du coup, on va travailler en réseau, entre communes, avec différents partenaires. Et ces partenariats doivent être de qualité. Ça veut dire qu'ils ne se décrètent pas, même s'ils sont institutionnels, ils se travaillent. Ça passe par de la connaissance, la reconnaissance, de l'estime et c'est une vraie richesse.

Maintenant, pour le mot banlieue. A Saint-Aignan, les seuls qui véhiculent j'allais dire une culture banlieue ce sont les jeunes. Et il y a un hiatus entre la population adulte et nos jeunes et quelquefois même, du coup, un refus de la part des adultes de prendre en compte ces jeunes. Pourquoi ? Parce que quelles sont eux leurs références ? C'est finalement ce fantasme, on revient à l'imaginaire, de la banlieue. Ils véhiculent une culture de banlieue telle qu'elle est relayée par les médias. Lorsqu'on leur demande de faire une fresque pour la maison des jeunes, on se retrouve avec une culture urbaine et une esthétique urbaine. Les interroger sur l'identité de la commune dans laquelle ils vivent et dans laquelle, quand on leur pose la question, ils souhaitent continuer à vivre, est intéressant. C'est un enjeu là-aussi.

Le moment est venu de mettre un terme à cette ronde même si bien sûr vous auriez tous beaucoup de choses à dire. Mais la deuxième table ronde de l'après-midi va permettre de prolonger et d'amplifier la réflexion. Je vous rends votre liberté. Vous pouvez regagner votre place.

Et je demande à Jean Lahougue de se diriger vers le pupitre.

